

1^{er} décembre 2009

Négociations avec VIA Rail

La deuxième étape de la ronde de négociation entre les TCA et VIA Rail Canada s'est poursuivie du 18 au 20 novembre à Montréal au sujet des conventions collectives 1, 2 et 3 des TCA qui viennent toutes à échéance le 31 décembre 2009 à 23 h 59.

Le président de la section locale 100, John Burns, rapporte que les parties ont traité spécifiquement des demandes concernant les règles de travail et, à ce jour, les parties n'ont pas discuté des demandes salariales, bien que VIA Rail a présenté au syndicat un aperçu de sa situation économique qui indiquait une baisse de l'achalandage et des revenus. Ils ont fait des progrès en acceptant d'aborder certaines modifications aux règles de travail, mais toute modification dépend de l'acceptation d'une convention générale. L'équipe de négociation est déterminée à proposer et à obtenir une convention collective acceptable pour ses membres dès que possible.

Heather Grant, secrétaire-trésorière du Conseil 4000, dit que les négociations concernant les règles de travail des conventions 1 et 2 n'ont pas été aussi productives que l'aurait souhaité le comité de négociation du Conseil 4000. « Nous avons de la difficulté à stimuler l'élan nécessaire pour conclure une entente avant la fin de l'année ou tôt au début de l'année prochaine », a expliqué Heather Grant.

Les parties ont convenu de poursuivre les négociations dans la semaine du 14 au 18 décembre à Montréal. Nous sollicitons un appui solide et la solidarité de nos membres afin d'obtenir une entente juste et équitable au nom de nos 2000 membres et plus chez VIA. À ce jour, VIA n'a pas fait de demande de conciliation. Nous étudierons l'état des négociations à la fin de la séance de négociation en décembre. Nous continuerons d'informer nos membres pendant les négociations.

Vote au TTR

Avec un résultat de 70 %, les travailleurs du Toronto Terminals Railway (TTR) à Toronto ont voté en faveur de maintenir leur adhésion au plus grand syndicat du secteur privé au Canada, les TCA. Le scrutin a été mené par le Conseil canadien des relations industrielles à la suite d'une demande de délogement en vertu de l'article 32(1) du *Code canadien du travail*.

Les travailleurs du TTR sont membres des TCA et de la section locale 4003 du Conseil national 4000 depuis plusieurs années. La relation remonte à l'époque de la Fraternité canadienne des cheminots, employés des transports et autres ouvriers (FCCETAO) et à la création de la compagnie TTR en juillet 1906. Ils sont devenus membres des TCA en 1994 lorsque la FCCETAO a fusionné avec les TCA.

TTR a été incorporée par le gouvernement du Canada le 13 juillet 1906 afin de « *construire, d'offrir, d'entretenir et d'exploiter à la Ville de Toronto une gare centrale* ». Le Canadien Pacifique et le Canadien National (initialement Grand Trunk Railway) étaient propriétaires à 50 % de TTR et de la gare centrale au centre-ville de Toronto.

Les TCA ont immédiatement lancé une campagne de recrutement afin de persuader les membres de

TTR de rester au sein des TCA. Diverses réunions d'information ont eu lieu avec des visites sur les lieux de travail des représentants régionaux du Conseil 4000, John Almdal et Danny Andru, du vice-président de la section locale 4003, Roy Eagan, de la représentante du personnel du Service de recrutement des TCA, Caroline Lavoie, du président du Conseil 4000, Barry Kennedy, et du directeur du recrutement des TCA, John Aman.

Le président des TCA, Ken Lewenza, a envoyé une lettre aux membres en mettant l'accent sur nos réalisations antérieures et en soulignant le fait que plusieurs des bonifications apportées aux avantages sociaux, au régime de retraite et aux règles de travail au nom de nos membres au TTR ont été acquises grâce aux ententes types négociées par les TCA avec le CN et le CP.

Le président du Conseil 4000, Barry Kennedy, a remercié toutes les personnes ayant été impliquées dans cette campagne pour la qualité remarquable de leur travail et de leurs efforts. « Nous sommes résolus à continuer de bien servir nos membres au TTR et nous nous réjouissons de cette relation avec eux », a affirmé Barry Kennedy.

Nous sommes heureux de la décision de nos membres et de la confiance qu'ils ont renouvelée envers les TCA. Ils nous ont donné un mandat clair en commençant par la négociation d'une nouvelle convention collective avec TTR qui débute le 2 décembre à Toronto.

Savage Alberta Railway – Négociations

Les TCA préparent le cahier des demandes en vue des négociations avec le CN concernant la nouvelle convention collective des membres de la section locale 4001 du Conseil 4000 de Savage Alberta Railway (SAR) qui travaillent comme chefs de train et mécaniciens basés à Grande Cache et à Grande Prairie, en Alberta. La convention collective actuelle vient à échéance le 31 décembre 2009 à 23 h 59.

Le CN a acheté cette ligne ferroviaire sur courtes distances, qui était une ancienne ligne secondaire de Savage Companies de Salt Lake City, au Utah, le 1^{er} décembre 2006. Ce sera la première ronde de négociation avec le CN au nom de nos membres de SAR.

Le syndicat cherche à bonifier les salaires de nos membres afin de les ajuster aux taux horaires du personnel des trains de Mackenzie Northern Railway (MKNR) – une autre ligne de service d'intérêt local de Northern Alberta récemment acquise par le CN – et à améliorer les régimes d'avantages sociaux en place. Le syndicat cherche aussi à maintenir les heures normales de travail et les affectations de nos membres, ainsi que diverses dispositions en vigueur dans la convention collective.

Le président de la section locale, Dave Judge, le représentant régional, Ron Shore, et le président du Conseil 4000, Barry Kennedy, forment le comité de négociation avec le soutien de Bob Fitzgerald.